



Communiqué de Presse

**Pôle Recherche
et Développement
Service Communication**

Contacts presse :
Responsable de Communication,
Claire LEJEUNE
04 66 68 30 91
claire.lejeune@chu-nimes.com

Chargée de Communication,
Annie RAMPEREZ
04 66 68 30 82
annie.ramperez@chu-nimes.com

Le CHU de Nîmes a reçu le prix de l'innovation

aux victoires des acteurs publics du 6 juillet 2011 à l'Assemblée Nationale.

Le projet primé est celui du Dossier Pharmaceutique, un dossier informatique partagé et sécurisé porté avec le Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens et soutenu par la Direction Générale de l'Offre de soins.

Seulement cinq établissements de soins sont expérimentateurs en France (les CHU de Nîmes, Nice et Nancy, le CHR de Metz et le CH d'Hyères), le projet porte sur le partage d'un Dossier Pharmaceutique (DP) avec les pharmaciens de ville. C'est une collaboration entre la ville et l'hôpital très utile pour le patient.

Concrètement, l'objectif est de consulter et d'alimenter le dossier pharmaceutique mis en place dans les officines de ville afin d'obtenir une lisibilité complète des traitements dispensés à un patient.

Un dossier pharmaceutique ne peut être créé qu'avec l'accord explicite du patient. Il n'est consultable et modifiable que si la carte Vitale du patient et la carte de professionnel de santé (CPS) du pharmacien sont introduites simultanément dans un lecteur. En tant qu'outil professionnel, seuls les pharmaciens y ont accès directement.

Installation au CHU de Nîmes

- 2 Cartes CPS
- 2 Claviers avec lecteur carte CPS-VITALE
- Installation API et paramétrage PHARMA

Un service de sécurité pour les patients gardois

Avoir une analyse pharmaceutique globale des traitements permet d'éviter les interactions médicamenteuses et les doublons qui peuvent mener à des conséquences graves pour la santé des patients. Ainsi le CHU de Nîmes complète le DP par l'inscription des médicaments délivrés au Centre Hospitalier Régional Universitaire, cette partie sera consultable par les pharmaciens de ville. Ceux-ci y inscrivent les noms des médicaments délivrés, le nombre de boîtes et la date de dispensation.



Le Dossier Pharmaceutique permet donc de mettre à jour l'historique global du patient, c'est-à-dire issu de toutes les officines où le patient s'est vu délivrer des produits dans les quatre derniers mois.

Le DP facilite ainsi le suivi pharmaceutique et sécurise la dispensation de nouveaux produits au patient.

Les patients ayant un Dossier Pharmaceutique ouvert ou en réflexion témoignent de l'intérêt du DP et de son importance pour repérer les incompatibilités ou les redondances entre médicaments. Eviter des interactions médicamenteuses permet souvent d'éviter l'hospitalisation. Mais aussi, les patients sont rassurés de pouvoir avoir sur eux le récapitulatif de leurs médicaments.

Par ce projet, le CHU de Nîmes se place à nouveau du côté de l'innovation au service du patient.